



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026 A 19H30

Le 3 avril 2026, le Conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 28 mars 2026 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Amir BEN MERZOUG, Nadia CARCASSET, Jean-Philippe DECOMBLE, Maria DE JESUS, Pierre VIMARD, Sarah BENHAMMOU, Philippe ROGER, Alice SEBBAG, Héritier LUNDA, Karine FARINA, Mohammed ZAOUÏ, Laurence BELAIGUES, Michelle BOUCHON, José MARTINS, Brahim OUAREM, Cathy DA MOTA, Jacques BOULANGER, Florence ROGER, Sébastien CHAMBRY, Emmanuel GAPAILLARD, Stéphanie DALMASSO, Bertrand PUARD, Raymonde BLECOURT, Marie-Eve HODGI, Julie FERRÉ, Patricia QUIEDEVILLE, Marie-Noëlle ROLLY, Dimitri GORGE BERNAT, Ivan CARRENO, Tahamout BENKHETTACHE.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Marc LE MEUR (pouvoir à Alice SEBBAG), Patricia BARTOLI (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Naïma FERROUDJI (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Franck CHAUVEAU (pouvoir à Philippe ROGER), Adrien FRANCISCO (pouvoir à Sarah BENHAMMOU), Mickael AMAND (pouvoir à Julie FERRÉ), Mélanie SCHLATTER (pouvoir à Marie-Noëlle ROLLY).

Absents Excusés :

Nombre de membres
composant le conseil : 39

en exercice : 39
présents : 32
représentés : 7
absents : 0

Frédéric PETITTA, Maire, ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Nathalie VASSEUR est élue secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2026

Délibération n°26-33

DG : Nathalie COLUCCI

Service : Secrétariat général

Affaire suivie par Claire PIERONI

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA COMMISSION PERMANENTE DES COLLEGES ET LYCEES DE LA VILLE

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code de l'éducation, notamment ses articles L421-2, R421-14 et R421-16,

VU le renouvellement général du Conseil municipal en date du 15 mars 2026,

VU l'élection du Maire et des Adjoints en date du 22 mars 2026,

CONSIDERANT que la commune, siège des établissements secondaires, est représentée au sein du conseil d'administration par des élus, délégués titulaires et suppléants, et d'un représentant à la commission permanente.

APRES EN AVOIR DELIBERE

DESIGNE dans leur fonction de représentants du Conseil municipal au sein du conseil d'administration et à la commission permanente des collèges et lycées, les membres suivants :

COLLEGE JEAN MACE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1- Mohammed ZAOUI	1- Amir BEN MERZOUG

COMMISSION PERMANENTE

1- Mohammed ZAOUI

COLLEGE PAUL ELUARD

Accusé de réception en préfecture
091-219105491-20260410-26-33-AI
Date de télétransmission : 10/04/2026
Date de réception préfecture : 10/04/2026

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1- Mohammed ZAOUI	1- Bertrand PUARD
2- Héritier LUNDA	2- Amir BEN MERZOUG

COMMISSION PERMANENTE

1- Mohammed ZAOUI

COLLEGE JULES FERRY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1- Bertrand PUARD	1- Mohammed ZAOUI
2- Héritier LUNDA	2- Amir BEN MERZOUG

COMMISSION PERMANENTE

1- Bertrand PUARD

LYCEE ALBERT EINSTEIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1- Mohammed ZAOUI	1- Bertrand PUARD
2- Héritier LUNDA	2- Amir BEN MERZOUG

COMMISSION PERMANENTE

1- Mohammed ZAOUI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1- Mohammed ZAOUI	1- Bertrand PUARD
2- Héritier LUNDA	2- Amir BEN MERZOUG

COMMISSION PERMANENTE

1- Mohammed ZAOUI

VOTE

Pour : 34

Contre :

Abstention : 5

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

